

#EtudeCarnot2020

## Les dirigeants, les start-ups et la recherche publique : Résultats de l'étude Carnot / OpinionWay sur la relation entre recherche publique et entreprises privées

*Alors que le Pacte productif lancé par le gouvernement entend organiser les moyens de la France pour améliorer la compétitivité de l'Industrie, notamment par l'innovation, le lien entreprises-recherche s'il est reconnu, n'apparaît pas encore exploité à la hauteur de son potentiel pourtant puissant.*

A l'instar des start-ups dont les enjeux de R&D sont structurants, **le niveau de satisfaction des « usagers » de la recherche publique est élevé**. Cependant les moyens disponibles en matière d'aide à l'innovation, et à la R&D pour les entreprises sont importants mais encore trop souvent méconnus, sous-utilisés.

Si la recherche partenariale peut et doit encore s'améliorer pour gagner en accessibilité, l'offre, les moyens, les compétences sont là et représentent un potentiel encore sous-estimé de la part des entreprises.

**En témoignent les résultats de l'étude exclusive conduite par OpinionWay<sup>[1]</sup> pour l'Association des instituts Carnot**, leaders de la recherche partenariale en France, qui livre ici quelques confirmations mais aussi surprises et bonnes nouvelles.

### Principaux résultats et enseignements de l'étude

**Avec près de trois dirigeants sur quatre qui estiment que la recherche publique contribue à l'économie du pays**, qu'il s'agisse de la croissance économique (86%), de l'attractivité (85%), du développement du territoire (81%) ou de l'emploi (79%), les dirigeants d'entreprise réaffirment leur confiance dans la recherche publique : ils sont aujourd'hui 67% à penser qu'elle répond bien aux besoins d'innovation des entreprises.

**Si l'image de la recherche publique en France est positive c'est également par la place qu'occupe la R&D aux yeux de la majorité des dirigeants** : ils sont 63% des interrogés à juger qu'elle est importante pour le développement de leur activité, soit près de deux tiers. **Les dirigeants d'entreprises ayant déjà eu recours à la recherche publique sont presque unanimes** : 95% estiment la R&D comme importante au développement de leur entreprise.

**La surprise de cette étude réside auprès des start-ups qui révèlent une appétence forte pour la recherche publique**, avec plus de la moitié d'entre elles qui y ont déjà eu recours, contre 12% des autres entreprises de 10 salariés et plus.

Ces deux mondes, d'apparences éloignés, travaillent régulièrement ensemble. D'ailleurs, **43% des dirigeants de startup interrogés, s'ils avaient un projet d'innovation à mener, se tourneraient vers la recherche publique**. De manière générale, les start-ups ont une bonne image de la recherche publique : 83% pensent qu'elle produit des connaissances et technologies de grande valeur.

**Cependant, plus globalement, les entreprises et industries, n'ont pas encore suffisamment le « réflexe » de la recherche publique pour leur projet R&D et Innovation**. 70% des dirigeants d'entreprises déclarent n'avoir jamais réfléchi à la question d'un recours à la recherche publique

---

<sup>[1]</sup> Sondage OpinionWay pour les Instituts Carnot sur la recherche publique et les entreprises, réalisée auprès de 520 dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus, hors commerçant et artisans, représentatif des entreprises françaises et 80 dirigeants de start-ups, entre le 30 septembre et le 25 octobre 2019.

française. Cela s'explique par une image vieillissante : 49% des chefs entreprises considèrent qu'elle est en stagnation depuis quelques années et son accessibilité est perçue comme plutôt difficile à 48%.

Enfin, l'étude révèle que l'un des principaux freins à la R&D pour les entreprises, notamment pour les PME, est le manque d'information autour des aides à leur disposition, qu'elles n'identifient pas toujours. Ainsi, **parmi les entreprises qui envisagent d'avoir recours à la recherche publique, 46% ne le font pas, car elles ne savent pas à qui s'adresser.**

*« Cette étude confirme et réaffirme la confiance des dirigeants d'entreprises auprès de la recherche publique, mais pointe également les défis qui restent à relever, notamment celui de l'accessibilité. Nous avons d'ores et déjà entrepris des actions pour aller à la rencontre des entreprises en développant, par exemple, des réseaux de commerciaux sur le terrain et nous sommes en train de structurer notre offre de R&D par secteurs d'activité pour gagner en visibilité.*

*Les Carnot ont pour mission de répondre aux besoins en innovation et R&D de toutes les entreprises, de toutes tailles et de tous secteurs, nous allons donc redoubler d'efforts en 2020 pour répondre à cet enjeu ! »*

**Philippe Véron, Président de l'Association des instituts Carnot.**

<sup>[1]</sup> Sondage OpinionWay pour les Instituts Carnot sur la recherche publique et les entreprises, réalisée auprès de 520 dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus, hors commerçant et artisans, représentatif des entreprises françaises et 80 dirigeants de start-ups, entre le 30 septembre et le 25 octobre 2019

## Méthodologie

520 dirigeants d'entreprises de 10 salariés et plus, hors commerçant et artisans, représentatif des entreprises françaises et 80 dirigeants de start-ups ont été interrogés entre le 30 septembre et le 25 octobre 2019

## À propos des Carnot

Les Carnot forment un réseau de **38 structures de recherche publique françaises** reconnues et labélisées pour leur compétence à mener des projets de recherche partenariale au service de l'innovation des entreprises. **Implanté sur tout le territoire français**, le réseau Carnot **se déploie au plus près des entreprises** de toutes tailles et tous secteurs, de la start-up, en passant par la PME jusqu'au grand groupe. Leur mission : préparer l'avenir industriel et économique en accompagnant les entreprises dans leur transformation, **en leur facilitant l'accès à la R&D pour leurs projets d'innovation.**

Acteurs majeurs de la recherche, les Carnot proposent **la plus puissante offre de R&D pour les entreprises.**

Avec 18% des effectifs de la recherche publique, ils réalisent 50% des contrats de R&D financés par les entreprises à la recherche publique française. Forts de 10 000 contrats annuels de R&D avec les entreprises et de 744 M€ de recettes contractuelles directes avec leurs partenaires, ils se hissent, aujourd'hui, au **2e rang des déposants français de brevets.**

Le label Carnot a été créé en 2006 et attribué par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour développer les partenariats de la recherche publique avec les acteurs économiques en garantissant **excellence scientifique et professionnalisme dans le respect de la Charte Carnot.**

**Carnot, la recherche pour l'innovation des entreprises**

Voir aussi : le réseau des Carnot en 3 minutes : <https://bit.ly/2BAuouI>

En savoir plus : <http://www.instituts-carnot.eu/fr>

Suivez-nous sur Twitter : [@Reseau\\_Carnot](https://twitter.com/Reseau_Carnot)

Et sur LinkedIn : [Le réseau des Carnot](https://www.linkedin.com/company/instituts-carnot/)